

A propos Le Puy, 15, 16 et 17 août



3 bonnes raisons de conforter votre choix

Placée sous le regard de Marie, Reine de France le 15 Août, de S. Michel le 16, de S. Joseph le 17, la session du Puy sera un immense temps fort :

- Temps fort spirituel de louanges et d'action de grâce pour les 25 ans de Domus et de nos groupes pour les fruits apportés dans nos familles.

- Temps fort pour l'adoration dans ce haut lieu de la chrétienté et de l'Eglise.

- Temps fort d'amitié, de rencontres, de retrouvailles en famille et entre familles, en plein cœur des vacances ou en préparation de la rentrée.

- Temps pour les parents et temps pour les enfants

- Temps riche de formation au travers des enseignements, conférences qui rythmeront ces 3 journées.

Nous vous rappelons que cette session familiale est ouverte à toutes les familles. En préparation nous vous proposons du 7 au 15 août de vous associer, foyers, parents et enfants, à une neuvaine à Celle qui nous y accueillera :

Notre Dame de France, priez pour nous

Notre Dame de la paix, priez pour nous

Notre Dame de la Joie, priez pour nous

Notre Dame, reine des familles, priez pour nous

Aides

Appel aux personnes et familles plus à l'aise, notamment celles qui ne pourront venir à ce grand rassemblement : MERCI de votre générosité afin d'aider les familles plus en difficulté

(chèque à l'ordre de l'Association Foi Catholique et Familles (AFCF), au secrétariat de la session :

Les négociations sur les coûts ainsi que la générosité de "sponsors" nous ont permis de réduire significativement les prix proposés. Ils sont calculés au plus juste pour permettre au plus grand nombre de participer à la session :

	Euros	Francs
Prix forfaitaire sans enfant	190	1246
Enfant 1 (3ans ou +)	55	361
Enfant 2	50	328
Enfant 3	45	295
Enfant 4	40	262
Famille sans enfants de 3 ans ou +	190	1246
Famille 1 enfant de 3 ans ou +	245	1607
Famille 2 enfants de 3 ans ou +	295	1935
Famille 3 enfants de 3 ans ou +	340	2230
Famille 4 enfants de 3 ans ou +	380	2493



la lettre de
DOMVS CHRISTIANI
- N° 33 - Juillet 2003